

Ripostes



Journal de la CGT des Hôpitaux de Saint-Maurice / n°3 mai-juin 2013

N° Spécial manifestation nationale du 15 juin.

Contre l'austérité, tous dans la rue le 15 juin

La CGT appelle à une manifestation nationale à Paris le 15 juin pour défendre la protection sociale, et contre la loi HPST et ses conséquences.

La CGT qui défend continuellement les conditions de travail a abordé ces questions lors des réunions mensuelles d'informations syndicales de février et avril 2013. Aujourd'hui le gouvernement exige de nouvelles restrictions budgétaires. Au même moment il offre au patronat de nouvelles exonérations de cotisations. La mise en œuvre des CHT, des Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), des fusions d'hôpitaux, des terribles réductions d'effectifs doivent susciter notre mobilisation.

Aux HSM: austérité à tous les étages.

L'enveloppe budgétaire attribuée par l'ARS n'augmente que de 0.5% en 2013. Ceci ne couvre pas le GVT (Glissement Vieillesse et Technicité). Au lieu de demander des budgets supplémentaires la Direction s'attaque aux effectifs.

Elle veut imposer:

- 50% d'heures supplémentaire de moins qu'en 2012
- La fin du recours à l'intérim pour les équipes de jour
- Le non remplacement des aides-soignants
- Le non remplacement de tous les congés maternités.
- Le gel de 50 postes, principalement techniques et administratifs.

La CGT et SUD demandent la tenue d'un CTE extraordinaire sur ces questions.

Nous sommes tous témoins de la difficulté à assurer la qualité des soins avec moins de personnel. Nous savons que le bon fonctionnement de l'établissement ne sera pas assuré si les services techniques et administratifs perdent leurs effectifs. Les agents devront-ils rogner sur les congés d'été faute de remplacement, ou devrons nous fermer des unités de soins ?

Face à la gravité de la situation, c'est à l'unanimité des membres de la CE consultés dans l'urgence, que notre syndicat se prononce pour l'unité des organisations syndicales et des personnels, pour exiger le maintien de tous les services et des postes.

Ce qui se passe ici aux HSM se passe également dans tous les hôpitaux. Nous sommes menacés ici comme salariés et ailleurs comme patients.

Défendons le service public de santé exigeons dans l'unité l'arrêt de sa dégradation. Obtenons des moyens pour rétablir les conditions de travail et la qualité des soins.

La CGT revendique:

- La défense et l'amélioration des conventions collectives,
- Un Grand Service Public de Santé et d'Action Sociale.
- L'amélioration des conditions de vie au travail,
- La reconnaissance de la pénibilité de nos emplois,
- L'amélioration des salaires et le maintien de l'emploi,
- Un financement de la protection sociale permettant une prise en charge de bon niveau et la réalisation optimale de la mission de service public qui nous est confiée,
- La reconnaissance de nos qualifications,
- Une vraie politique de formation pour notre secteur.



Bienvenue en Grèce,

La Direction passe à l'acte.

Lors du CTE du 18/04 la Direction a informé les élus du personnel qu'elle avait signé la convention constitutive de la CHT (Communauté Hospitalière de Territoire).

Les élus CGT ont interrogé la Direction sur le statut « d'associé » qu'ont les HSM et l'ASM 13 dans cette CHT, notamment sur l'application de l'article 16 de la convention constitutive qui prévoit une transférabilité de compétences et d'agents d'un établissement à l'autre. Lors de l'instance la Direction n'a pas répondu.

La réponse, la voilà!

15 jour plus tard nos collègues du RSP Parisien (Réseau souffrance et Précarité) voient débarquer dans leur service le Directeur accompagné d'un médecin chef de pôle. Le Directeur présentant à celui-ci « ses futurs locaux ». Ceci nous est confirmé quelques jours plus tard : le Directeur ayant déclaré, dans le cadre d'une réunion avec ses partenaires de la CHT, qu'il ne souhaitait plus financer le RSP et demandait quel établissement voulait bien le récupérer.

La CGT-HSM dénonce la violence d'une telle annonce, faite sans la moindre considération pour une équipe qui s'engage auprès des plus démunis.



Avis de recherche:

Depuis le 27 mai 2013 le logo de l'établissement à disparu de l'onglet « offre d'emploi » sur le site de la FHF (Fédération Hospitalière de France).

Avec lui ce sont des dizaines d'offres d'emplois qui ont disparu, ne facilitant pas le recrutement.

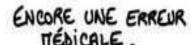


Le sport c'est bon pour la santé, oui mais!

Depuis le départ en retraite d'un des infirmiers du service des sports, son collègue se retrouve tout seul. Alors que tout le monde, reconnait l'utilité de ce service et le fait qu'on ne peut y travailler tout seul, le Direction vient d'informer que le poste est gelé et qu'il n'y aura pas de remplacement pour cette année. La Direction propose que les services de soin ayant recours au service des sports octroient des moyens en personnel pour

« aider » la seule personne restant en poste. Mais ceci sera impossible avec des effectifs moindres.

Dégradation des conditions de travail, diminution du service rendu aux usagers, atteinte à la qualité des soins, voilà les options choisies par la Direction dans une logique de « diminution des dépenses de personnel ». Le 15 juin mobilisons-nous!





l'Hôpital dégraisse!

Pas de vaguemestre, pas de courrier!

Jusqu'en décembre 2011 il y avait 3.5 ETP vaguemestre (Equivalent Temps Plein) pour distribuer le courrier sur l'établissement. Avec la fusion et le départ en retraite d'un collègue nous sommes passés à 3 ETP. Un nouveau départ à la retraite est prévu cette année. Malgré plusieurs interpellations, la Direction ne communique aucune information sur un

éventuel remplacement. Avec 2 ETP vaguemestre, qui ont droit comme chacun à leurs congés, on peut légitimement s'inquiéter sur le délai d'acheminement du courrier et les conditions de travail de nos collègues. Un hôpital fonctionne avec toutes les catégories professionnelles, la Direction doit remplacer tous les départs en retraites!

Sous-traitance du service parcs et jardins.

Alors qu'elle dit s'être toujours engagée pour le service public, le mot a été lâché par la Directrice des Ressources Humaines lors de la dernière rencontre avec la CGT:

« Si le projet de fusion avec les services municipaux de Charenton et Saint-Maurice n'aboutit pas on soustraite. ».

Quid du statut des agents de la fonction publique hospitalière ? Quid de leurs spécificités d'agents intervenant dans l'hôpital pour embellir parcs et jardins dans un souci d'amélioration des conditions d'accueils et de soins ? Quid de leurs conditions de travail déjà fortement dégradées par la diminution de leurs effectifs ? Quid de la considération pour agents? Pour seule réponse la Direction poursuit sa logique d'économie financière.

Infos Val-de-Marne

Les plans d'économies se généralisent. La course à la rentabilité et à la productivité est engagée.

- ► Le CHS de Paul Guiraud : l'ARS leur demande de trouver 3,3 millions d'économies pour boucler son budget 2013!
- ► Albert Chennevier : serait voué à la fermeture dans le cadre des restructurations à l'AP-HP.
- ► Henri Mondor : remise en cause d'un accord salarial des agents du bloc diminuant leurs salaires mensuel de 20 à 25%.
- ▶Le CHIC : Face à un manque flagrant de financement les conditions de travail se dégradent avec des modifications de l'organisation du travail qui bouleversent l'homogénéité des équipes et la cohérence des soins.
- ▶APAJH 94 : les licenciements se multiplient dans les MAS ! Les modifications de l'organisation du travail en bouleversent les plannings et provoquent la réaction des personnels. La direction licencie des chefs de service mais cela ne règle pas le fond du problème : le manque de moyens.
- ▶L'EPHAD de Vitry : Les salariés luttent depuis plusieurs mois pour des mesures statutaires, et l'amélioration des conditions de travail. Leur lutte a permis que les instances représentatives fonctionnent et que des négociations s'engagent. Mais la Direction maintient une organisation du travail qui réduit le nombre de soignants auprès des résidents pour faire des économies de personnel.

La CGT s'engage aux cotés des psychologues.

- Pour une vraie reconnaissance de la profession et une augmentation salariale,
- Pour la titularisation des contractuels (60% dans la fonction publique),
- Pour le maintien du temps fonction FIR pour tous,
- Contre la loi HPST qui ne prend pas en compte la dimension psychologique des soins,
- Contre l'organisation en pôle dont les effets pervers affectent la profession

Les psychologues de l'établissement se sont mobilisés à l'appel de la CGT. 30% étaient en grève le 28 mai et une dizaine ont manifesté avec leurs collègues d'IDF devant l'ARS où une délégation a été reçue.

Il est temps de stopper l'offensive contre la protection sociale et la santé publique. Avec l'unité sur des revendications communes, nous pouvons gagner.



Communiqué de presse suite à l'intersyndicale du 13 mai 2013 AMUF - CGT - FO - SNMH FO - SNPI CFE-CGC - SUD.

« Les organisations syndicales des personnels et des médecins hospitaliers se sont rencontrées le 15 mai 2013.

Elles constatent que plusieurs semaines après l'annonce des engagements de la Ministre

de la santé à la suite du rapport Couty sur le « Pacte de confiance », aucune mesure concrète répondant aux revendications des hospitaliers n'a été prise. La seule réponse à ce jour est une convocation le 17 mai des seules organisations syndicales de salariés par la DGOS pour discuter simplement de la « méthode de travail » pour de nouvelles discussions autour des 13 thèmes définis par la Ministre.

Alors que ces thèmes n'avaient pas recueilli de consensus et que les questions du financement et de l'emploi qui sont centrales sont évacuées, nous ne pouvons accepter la mise en place d'un nouveau calendrier avec de simples groupes de travail.

Le temps de la discussion est terminé, il est urgent d'ouvrir de vraies négociations avec l'ensemble des organisations syndicales.

Cette réunion est convoquée la même semaine où est annoncée autoritairement la date du 4 novembre pour la fermeture des urgences de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Mesure tristement emblématique, résultant de la logique strictement comptable en lien avec la politique de réduction des dépenses publiques dans lequel s'inscrit la loi HPST. C'est pourquoi nous exigeons le maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu.

Nous ne pouvons accepter cette conception du dialogue social. Pour nos organisations syndicales, il est urgent d'être entendu sur les thèmes suivants :

- l'abandon de la loi HPST ;
- la remise en cause de la logique comptable des enveloppes fermées qui va se traduire en 2013 par 20 000 suppressions d'emplois dans le secteur sanitaire et autant dans le secteur médicosocial:
- l'arrêt des restructurations et des suppressions de postes ;
- le rétablissement de la CCN 51 et l'arrêt des attaques contre les autres conventions collectives:
- la remise en cause de la loi de 2011 sur la psychiatrie;
- l'augmentation des salaires ; la préservation des droits en matière de retraite (sans allongement de l'âge légal ou sans augmentation des cotisations) ».

Paris le 17 mai 2012

Manifestation nationale à Paris Bastille - Nation.

Rassemblement 12h30 au local CGT de l'Hôpital Départ collectif à 13h00.

Rassemblement sur place à 13h30

